



## Mise à jour du document Unique - Saint Etienne

**JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 (8h45-12h)**

Nous vous rappelons que chaque entreprise, dès lors qu'elle emploie un salarié, doit posséder son « Document UNIQUE d'Evaluation des Risques » qui doit être mis à jour chaque année et accessible à tous en entreprise. (art. R.4121-1 du Code du travail).

Soucieux de vous apporter des solutions « clef en main », nous vous proposons de suivre un atelier en partenariat avec l'OPPBTP. Cet **accompagnement est gratuit** et vous permettra :

- De mettre à jour votre Document Unique,
- D'identifier et de déterminer votre nouveau plan d'action,
- De participer à un atelier collectif animé par un conseiller de l'O.P.P.B.T. P

**Jeudi 23 novembre 2023**

**Fédération du BTP - 17 rue de l'Apprentissage - SAINT-ETIENNE**  
**De 8h45 à 12h00**

[INSCRIPTION](#)

[MAJ GUIDE](#)



Il sera nécessaire de vous  
connectez sur  
[www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)

Ouvrez votre document, il se peut  
que l'on vous demande de faire  
une mise à jour.



Vous devrez être muni de  
votre ordinateur portable, de  
votre identifiant et de votre  
mot de passe.



**ATTENTION**

Accès au parking  
Barrière et Digicode  
**Tapez 1842**

Pour toute information :

Elodie FAYET - Juriste Prévention, Sécurité 06 30 66 51 33 - [fayete@d42.ffbatiment.fr](mailto:fayete@d42.ffbatiment.fr)

Catherine AULAGNE - Inscription aux sessions 04 77 42 36 86 - [aulagnec@d42.ffbatiment.fr](mailto:aulagnec@d42.ffbatiment.fr)